

A l'Assemblée générale des membres de l'association

## **Fédération Vaudoise de Coopération**

Lausanne

### **Rapport sur le contrôle restreint comptes annuels 2015**

(Période du 01.01.2015 au 31.12.2015)

le 7 mars 2016  
HR/SL/2-3

## Rapport sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale des membres de la Fédération Vaudoise de Coopération, Lausanne

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de variation du capital et annexe) de la Fédération Vaudoise de Coopération pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises à notre contrôle.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse, aux statuts et à la Swiss GAAP RPC 21.

En outre, nous vous confirmons que votre association a utilisé les fonds de la Direction du Développement et de la coopération (DDC) conformément aux conditions de "l'Accord du Programme FEDEVACO 2013-2016" et de ses annexes.

Pully, le 7 mars 2016

**Prateo SA**



Hervé Ramoni  
Expert-comptable diplômé  
Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)



Stéphane Lambelet  
Expert-comptable diplômé  
Expert-réviseur agréé

### Annexes :

Comptes annuels établi conformément à la Swiss GAAP RPC 21 comprenant :

- Bilan au 31 décembre 2015
- Compte d'exploitation de l'exercice 2015
- Tableau de variation du capital de l'exercice 2015
- Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2015
- Rapport de performance (non soumis à notre contrôle)

## FEDEVACO, Lausanne

Bilan au 31 décembre 2015

(avec comparaison, les chiffres au 31.12.2014)

	Note	2015	2014
<b>1 ACTIFS</b>			
<b>A ACTIF CIRCULANT</b>		<b>2'192'578.89</b>	<b>1'175'147.65</b>
Liquidités	<i>h</i>	2'102'411.64	1'039'504.88
Débiteurs	<i>i</i>	69'267.00	130'760.77
Actif transitoire	<i>j</i>	20'900.25	4'882.00
<b>B ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>7'651.60</b>	<b>7'522.40</b>
Immobilisations corporelles	<i>c + k</i>	1'582.00	1'461.00
Garantie de loyer	<i>h</i>	6'069.60	6'061.40
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>2'200'230.49</b>	<b>1'182'670.05</b>
<b>2 PASSIFS</b>			
<b>C FONDS ETRANGERS A COURT TERME</b>		<b>993'764.54</b>	<b>56'897.33</b>
Dettes à court terme	<i>l</i>	32'013.88	24'657.33
Passif transitoire	<i>m</i>	15'586.59	32'240.00
Solde DDC Accord-cadre en cours	<i>n</i>	946'164.07	0.00
<b>D FONDS ETRANGERS A LONG TERME</b>		<b>148'321.00</b>	<b>148'321.00</b>
Provision pour risques sur projets	<i>o</i>	148'321.00	148'321.00
<b>E FONDS AFFECTES</b>			
<b>Capital lié (Fonds affectés pour projets)</b>		<b>682'427.08</b>	<b>662'521.19</b>
Fonds DSAS Fds Addictions VD pour projets	} <i>p</i>	0.00	34'700.52
Fonds DSAS SSP VD pour projets		1'443.09	10'309.48
Fonds DECS VD pour projets		73'184.03	88'961.82
Fonds DIRH VD		4'500.00	4'337.82
Fonds DTE VD pour projets		0.00	2'675.06
Fonds DDC pour projets engagés	<i>q</i>	359'648.46	219'921.69
Fonds communes pour projets	<i>r</i>	21'000.00	45'235.00
Fonds Bleu Ciel pour projets	<i>s</i>	222'651.50	256'379.80
<b>Capital lié (Fonds affectés hors projets)</b>		<b>163'817.84</b>	<b>144'160.84</b>
Fonds pour risque sur personnel	<i>t</i>	120'678.89	120'678.89
Fonds Groupe d'experts pour petites associations membres (AM)	<i>u</i>	13'721.00	13'064.00
Fonds formation FEDEVACO pour associations membres	<i>v</i>	10'417.95	10'417.95
Fonds Loterie romande	<i>w</i>	19'000.00	0.00
<b>F FONDS PROPRES DE L'ASSOCIATION</b>			
<b>Capital libre</b>		<b>211'900.03</b>	<b>170'769.69</b>
Réserve générale		29'610.93	28'891.93
Résultats reportés		141'158.76	134'681.75
Résultat de l'exercice		41'130.34	7'196.01
<b>TOTAL CAPITAL DE L'ASSOCIATION</b>		<b>375'717.87</b>	<b>314'930.53</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>2'200'230.49</b>	<b>1'182'670.05</b>

## FEDEVACO, Lausanne

### Compte d'exploitation de l'exercice 2015

(avec comparaison, les chiffres au 31.12.2014)

	2015	2014
<b>3 PRODUITS</b>	<b>4'031'414.87</b>	<b>3'955'108.09</b>
<b>A1 PRODUITS HORS AFFECTATION PROJETS</b>	<b>677'789.01</b>	<b>778'575.52</b>
Cotisations membres	24'100.00	23'300.00
Contribution DDC	350'000.00	320'000.00
Contribution DSAS Fds addictions pour activités et fonctionnement	30'000.00	30'000.00
Contribution DSAS-SSP pour activités et fonctionnement	70'000.00	70'000.00
Contribution CHUV pour activités et fonctionnement	25'000.00	0.00
Contribution DECS pour activités et fonctionnement	60'000.00	68'200.00
Contribution DIRH pour activités et fonctionnement	5'000.00	0.00
Produits contributions s/ financements Communes	57'757.77	50'477.15
Produits contributions s/ financements Canton	14'965.11	43'127.26
Produits contributions s/ financements Autres	3'150.00	7'488.52
Conférences, expositions, vente manuels	619.00	140.00
Produits exceptionnels	222.13	139.89
Contribution Loterie Romande	19'000.00	60'000.00
Utilisation réserve pour déménagement	0.00	10'000.00
Contributions participants formation	3'415.00	520.00
Contribution Diaspora & Développement	14'560.00	0.00
Contributions pour la fête des 25 ans	0.00	43'182.70
Utilisation réserve pour la fête des 25 ans	0.00	52'000.00
<b>A2 PRODUITS AFFECTES AUX PROJETS</b>	<b>3'353'625.86</b>	<b>3'176'532.57</b>
DSAS Fonds addictions VAUD	304'700.52	252'548.51
DSAS - Santé publique VAUD	638'866.39	630'000.00
DECS - Economie VAUD	455'777.79	392'838.18
CHUV - VAUD	225'000.00	227'499.53
DTE - Territoire & environnement VAUD	48'175.06	45'500.00
DFJC - SPJ - Service protection jeunesse VAUD	105'813.89	105'813.95
DIRH - VAUD	44'837.82	45'000.00
Direction du Développement et de la Coopération (DDC)	914'109.16	892'127.61
Communes vaudoises	584'495.23	509'487.51
Autres	0.00	2'411.50
Fondation Bleu Ciel	31'850.00	73'305.78
<b>4 CHARGES</b>	<b>3'991'079.73</b>	<b>3'949'285.98</b>
<b>B CHARGES DE FOURNITURE DE PRESTATIONS</b>		
<b>B1 FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>470'083.87</b>	<b>465'287.18</b>
Charges du personnel dans l'administration	389'509.97	387'186.78
Charges sociales	74'471.54	72'393.65
Autres charges du personnel	6'102.36	5'706.75

## FEDEVACO, Lausanne

	2015	2014
<b>B2 CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>69'457.14</b>	<b>138'589.30</b>
Charges des locaux	32'299.67	27'039.80
Charges d'administration et informatique	35'016.25	29'521.19
Frais déménagement	0.00	79'552.15
Perte sur débiteurs	0.00	0.16
Amortissements	2'141.22	2'476.00
<b>B3 COMMISSION TECHNIQUE</b>	<b>32'720.05</b>	<b>26'105.25</b>
Honoraires commission technique	25'000.00	25'000.00
Frais CT visite, évaluation de projets	7'720.05	1'105.25
<b>B4 FORMATIONS ET PARTAGE DES SAVOIRS</b>	<b>20'981.05</b>	<b>5'570.51</b>
Ateliers de formation	3'629.35	3'591.50
Diaspora & Développement	14'560.00	0.00
Partage d'expériences	2'791.70	1'979.01
<b>B5 ACTIVITES D'INFORMATION</b>	<b>99'211.76</b>	<b>183'011.17</b>
Financement projets d'information	<i>bb</i> 74'000.00	45'810.00
Imprimés et rapports	9'946.40	7'926.90
Manifestations, expositions	3'747.31	6'644.42
Prospections communes	5'252.37	5'184.25
Production matériel (publications, films, etc.)	0.00	10'956.40
Site web	449.68	1'734.25
Fête des 25 ans	0.00	104'754.95
Elections	5'816.00	0.00
<b>B6 FINANCEMENTS DES PROJETS DES AM</b>	<b>3'279'625.86</b>	<b>3'130'722.57</b>
Affec. fin. projet Action de Carême	178'594.60	150'961.60
Affec. fin. projet Aide Haïti	0.00	6'712.84
Affec. fin. projet ASVB	105'708.50	24'286.40
Affec. fin. projet Atelier des Enfants	200'910.67	155'767.98
Affec. fin. projet E-CHANGER	15'077.00	45'835.16
Affec. fin. projet CSS	71'190.91	87'565.00
Affec. fin. projet MEB	31'850.00	69'840.13
Affec. fin. projet DM	65'166.70	48'445.79
Affec. fin. projet EPER	266'435.01	223'169.04
Affec. fin. projet HELVETAS	205'940.41	162'446.27
Affec. fin. projet Nouvelle Planète	218'676.67	144'612.34
Affec. fin. projet Solidar	199'772.41	206'331.20
Affec. fin. projet PPP	120'410.00	116'004.11
Affec. fin. projet PBI	82'702.85	46'855.26
Affec. fin. projet Eirene VD	11'284.00	76'171.00
Affec. fin. projet urbaMonde	70'843.20	48'842.70
Affec. fin. projet SWISSAID	159'212.55	83'300.69
Affec. fin. projet Terre des hommes	533'066.37	562'307.73
Affec. fin. projet Terrespoir	0.00	51'911.50
Affec. fin. projet Traditions pour Demain	2'010.70	10'799.25
Affec. fin. projet GSPPA	2'965.00	17'214.21
Affec. fin. projet Achalay	5'452.97	50'984.90
Affec. fin. projet Primavera	92'115.00	89'820.00
Affec. fin. projet des artistes pr des enfants	92'503.20	141'815.01
Affect. fin projet Surgir	137'048.63	41'888.88
Affec. fin. projet ASCEAS-VD	127'773.15	107'084.51

## FEDEVACO, Lausanne

	2015	2014
Affec. fin. projet Norlha	111'806.64	130'173.19
Affec. fin. projet AAFIP	100'069.50	91'208.18
Affec. fin. projet Waves for Development	12'403.12	14'236.00
Affec. fin. projet Brésil de Demain	58'636.10	124'131.70
<b>B7 ATTRIBUTIONS PROVISIONS et FONDS</b>	<b>19'000.00</b>	<b>0.00</b>
Attribution Fonds Loterie Romande	19'000.00	0.00
<b>C RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>40'335.14</b>	<b>5'822.11</b>
<b>D RESULTAT FINANCIER</b>	<b>795.20</b>	<b>1'373.90</b>
Charges d'intérêts	0.00	-37.30
Frais de banque et des chèques postaux	-19.05	-14.85
Produits financiers	814.25	1'426.05
<b>G RESULTAT AVANT ATTRIBUTION AU CAPITAL</b>	<b>41'130.34</b>	<b>7'196.01</b>
<b>H PREL., ATTRIBUTIONS AU CAPITAL</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Provision pour risques sur personnel	0.00	0.00
<b>I RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>41'130.34</b>	<b>7'196.01</b>

## FEDEVACO, Lausanne

Tableau de variation du capital - 2015

	Note	Existant 01.01.15	Attributions	Utilisations	Transferts Internes	Etat final 31.12.15
<b>FONDS ETRANGERS A LONG TERME</b>						
Provision pour risques sur projets	o	148'321.00				148'321.00
<b>Total CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME</b>		<b>148'321.00</b>				<b>148'321.00</b>
<b>FONDS AFFECTES POUR PROJETS</b>						
Fonds DDC pour projets engagés	q	219'921.69	1'526'179.25	1'386'452.48		359'648.46
Fonds DSAS Fds Additions VD pour projets		34'700.52	300'000.00	334'700.52		0.00
Fonds DSAS SSP VD pour projets		10'309.48	701'443.09	710'309.48		1'443.09
Fonds DECS VD pour projets		88'961.82	500'564.50	516'342.29		73'184.03
Fonds CHUV VD pour projets	p	0.00	250'000.00	250'000.00		0.00
Fonds DTE VD pour projets		2'675.06	50'000.00	52'675.06		0.00
Fonds DFJC-SPJ VD pour projets		0.00	116'279.00	116'279.00		0.00
Fonds DIRH VD pour projets		4'337.82	50'000.00	49'837.82		4'500.00
Fonds communes pour projets	r	45'235.00	620'018.00	644'253.00		21'000.00
Fonds Fondation Bleu Ciel pour projets	s	256'979.80	1'271.70	35'000.00		222'651.50
<b>FONDS AFFECTES HORS PROJETS</b>						
Fonds pour risque sur personnel	t	120'678.89				120'678.89
Fonds Groupe d'Experts pour petites associations membres	u	13'064.00	657.00			13'721.00
Fonds formation FEDEVACO pour associations membres	v	10'417.95				10'417.95
Fonds Loterie romande	w	0.00	19'000.00			19'000.00
<b>Total FONDS AFFECTES</b>		<b>806'682.03</b>				<b>846'244.92</b>
<b>FONDS PROPRES DE L'ASSOCIATION</b>						
Réserve générale		28'891.93	719.00			29'610.93
Résultats reportés		134'681.75	6'477.01			141'158.76
Résultat exercice 2014		7'196.01			-7'196.01	0.00
Résultat exercice 2015					41'130.34	41'130.34
<b>Total CAPITAL DE L'ASSOCIATION</b>		<b>170'769.69</b>				<b>211'900.03</b>
<b>Total des FONDS</b>		<b>1'125'772.72</b>				<b>1'206'465.95</b>

Le Conseil propose à l'AG du 20 avril 2016 la répartition du résultat (CHF 41'130.34) comme suit: 10% en réserve générale soit CHF 37'017.34 en Résultats reportés. Le Fonds Groupe d'Experts pour petites associations membres (AM) est un fonds d'aide aux petites AM pour qu'elles puissent bénéficier du Groupe d'experts. Il a été alimenté en 2015 par un montant de CHF 657.00

Un règlement et/ou un contrat existe pour chacun des Fonds et Provision.

## Annexe aux Etats financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2015

### 1. Présentation

La Fédération Vaudoise de Coopération (nommée FEDEVACO ci-après) est une organisation de coopération internationale privée et sans but lucratif, fondée en 1989 et constituée sous la forme d'une association de droit suisse, régie par les dispositions des articles 60 et suivants du code civil. Son siège est à Lausanne.

La FEDEVACO a pour but :

- de garantir aux collectivités publiques partenaires (Confédération, Canton et communes) la qualité et la durabilité des projets présentés par ses associations membres et la fiabilité de leurs partenaires locaux;
- d'assurer le contrôle du suivi et de la bonne conduite des projets;
- d'informer et sensibiliser les autorités et le public quant aux projets soutenus et sur différentes thématiques liées aux relations Nord-Sud;
- de favoriser les échanges entre ses membres ;
- de contrôler les rapports et les décomptes finaux.

Peuvent devenir membres les organisations à but non-lucratif qui coopèrent activement avec des partenaires dans un ou plusieurs pays en voie de développement. Leurs activités doivent contribuer au développement social et économique durable ou se consacrer à l'information du public sur ces thèmes ou les rapports Nord-Sud.

La FEDEVACO veut également favoriser le flux d'information et les liens de solidarité entre les grandes organisations et les plus petites associations gérées principalement par des bénévoles. Elle propose aux bailleurs de fonds des projets crédibles, basés sur les compétences et l'expérience de ses membres et les besoins clairement exprimés par leurs partenaires.

La FEDEVACO prône un développement durable basé sur la justice, la dignité humaine et le respect de l'environnement.

### 2. Principes comptables

#### a) Bases de préparation des comptes annuels

Les états financiers de la FEDEVACO ont été établis conformément aux statuts de l'association, aux dispositions applicables du Code des obligations et aux Recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). Dans ce contexte, nous avons porté une attention particulière à la norme RPC 21 pour l'établissement des comptes des organisations sociales d'utilité publique à but non lucratif.

#### b) Périmètre des comptes annuels

Les comptes annuels comprennent les comptes de l'association de droit suisse FEDEVACO. Ils ne comprennent pas les comptes des projets conduits par les associations membres et leurs partenaires terrains, qui sont indépendants.

#### c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles détenues par la FEDEVACO figurent à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Sont considérés comme des immobilisations corporelles les actifs corporels détenus par la FEDEVACO dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'un exercice.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, et répartis sur la durée d'utilisation de l'immobilisation.

Équipement informatique 3.33 ans

Équipement mobilier 5 ans



*d) Reconnaissance du revenu*

Les recettes provenant de contrats de financement signés avec des partenaires financiers sont comptabilisées en revenus l'année où sont encourues les dépenses opérationnelles financées, ceci afin de respecter le principe de correspondance des dépenses et recettes.

Les autres revenus sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations ou événements générateurs de revenus surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

*e) Enregistrement des charges*

Les charges sont enregistrées selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations et autres événements générateurs de charges surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

Les charges liées aux projets des associations membres sont enregistrées au moment du décaissement effectif en faveur de l'association membre.

*f) Parties liées*

Les associations membres de la FEDEVACO sont considérées comme des parties liées de la FEDEVACO.

*g) Tableau de flux de trésorerie*

Le tableau de flux de trésorerie de la FEDEVACO n'est pas présenté, conformément aux dispositions prévues à l'article 27 de la norme Swiss GAAP RPC 21.

**Principes appliqués en matière d'établissement du bilan et d'évaluation**

L'exercice comptable couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015. La comptabilité est établie en francs suisses.

**A. ACTIF CIRCULANT**

*h) Trésorerie*

La trésorerie comprend le solde de caisse et les comptes postaux.

La FEDEVACO n'investit pas dans des titres.

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Caisse	101.40	309.80
CCP 10-5787-1	1'487'797.68	432'351.43
CCP 92-340791-0 deposito	359'310.15	359'018.45
CCP 12-861583-5 commercial	255'202.41	247'825.20

Un compte de garantie de loyer pour les nouveaux bureaux a été constitué et s'élève à CHF 6'069.60 (présentés dans les Actifs immobilisés).

*i) Débiteurs*

Ce sont soit des produits propres ou indemnités de gestion de projets à recevoir de la part des partenaires financiers (DECS, DIRH) pour des contrats 2015 (CHF 57'912.00), soit des factures non encore payées par les AM pour des remboursements de projets (CHF 11'175.00), soit des factures de formation non encore payées par les participants (CHF 180.00).

*j) Actifs transitoires*

Les transitoires sont évalués en fonction du principe de la délimitation exacte ou estimés des charges (loyer, maintenance informatique) et des produits (promesses de financement) sur l'exercice concerné. Sont compris aussi les impôts anticipés.

## B. ACTIF IMMOBILISE

### k) Immobilisations corporelles

Il s'agit principalement de matériel informatique (soft et hardware) et de mobilier de bureau.

	2013	2014	2015	SOLDE 31.12.15
--	------	------	------	-------------------

Machines bureau, cc 1302 + 1305	Date paiement		33%	33%	33%	
1302 Achats 2013	22.05.13 21.10.13	3'074.00	950.00	950.00	1'174.00	0.00
1303 Achats 2015	13.02.15	1'199.00			360.00	839.00
<b>TOTAL</b>		<b>4'273.00</b>	<b>950.00</b>	<b>950.00</b>	<b>1'534.00</b>	<b>839.00</b>

Logiciels, c 1303	Date paiement		33%	33%	33%	
Achats 2013	22.05.13 21.10.13	787.00	250.00	250.00	287.00	0.00
Achats 2015	13.02.15 02.12.15	1'063.22			320.22	743.00
<b>TOTAL</b>		<b>1'850.22</b>	<b>250.00</b>	<b>250.00</b>	<b>607.22</b>	<b>743.00</b>

Total amortissements 2015

2'141.22 1'582.00

## C. FONDS ETRANGERS A COURT TERME

### l) Dettes à court terme

Cela concerne des factures et des notes de frais reçues en fin d'année ou à recevoir et qui seront payées en 2016 et des estimations des décomptes finaux des assurances sociales.

### m) Passif transitoire

Il s'agit soit de provisions pour des factures reçues en 2016 pour des prestations qui concernent 2015, soit des montants reçus en 2015 de cotisations 2016.

### n) Solde fonds DDC Accord-cadre en cours

Solde de l'accord-cadre 2013-2016 y compris le versement anticipé de la première contribution pour 2016. Un dossier complet sur le suivi financier de cet accord, projet par projet, est à disposition (voir aussi le point q).

## D. FONDS ETRANGERS A LONG TERME

### o) Provision pour risques sur projets

C'est une provision pour risques sur projets en cours. Un règlement d'alimentation et d'utilisation de cette provision existe.

## E. FONDS AFFECTES

Ces capitaux (engagés) représentent soit les versements non utilisés au 31 décembre parce que arrivés trop tard, les soldes de versements antérieurs dont l'utilisation est répartie sur plusieurs années, soit encore des remboursements de projets. Une partie de ces montants peut être attribuée à un/ des projets clairement déterminé-s et limitatif-s.

### p) Fonds canton pour projets

Santé et action sociale 1'443.09  
Economie 73'184.03

Remboursement d'un projet 2014.  
Soldes des conventions 2014 et 2015 et  
remboursement de deux projets 2013 et 2014.

Infrastructure et  
Ressources humaines 4'500.00 Solde de la convention 2015.  
Pour ces deux derniers partenaires financiers, un dossier complet sur le suivi financier de ces conventions, projet par projet, est à disposition.

*q) Fonds DDC pour projets engagés*

DDC 359'648.46 Soldes des financements de projets en cours. Un dossier complet sur le suivi financier de l'accord-cadre, projet par projet, est à disposition.

*r) Fonds communes pour projets*

Lausanne	12'500.00	Versement à recevoir selon lettre
Bercher	100.00	Versement reçu en fin d'année
Echallens	200.00	Versement à recevoir selon lettre
Arzier	5'000.00	Versement reçu en fin d'année
Pully	2'000.00	Versement à recevoir selon lettre
Fonds privés	1'200.00	Versement reçu en fin d'année (CHF 1'000.00) et versement à recevoir selon lettre (CHF 200.00)

*s) Fonds Bleu Ciel*

Ce fonds a été constitué et alimenté par le don de la fortune de la fondation Bleu Ciel, association membre de la FEDEVACO, qui a cessé ses activités en 2014. Un règlement du fonds existe.

*t) Fonds pour risque sur personnel*

Ce fonds<sup>1</sup> a été constituée pour se prémunir contre les risques. La réserve du personnel a été constituée pour le cas, hypothétique, de cessation d'activités. La FEDEVACO, en tant qu'employeur, doit pouvoir assurer le fonctionnement du secrétariat pendant trois mois, le temps de la liquidation. Un règlement d'alimentation et d'utilisation de ce fonds existe.

*u) Fonds Groupe d'experts pour petites associations membres (AM)*

Ce fonds est un fonds d'aide aux petites associations membres pour qu'elles puissent bénéficier du Groupe d'experts. Un règlement d'alimentation et d'utilisation de ce fonds existe.

*v) Fonds formation FEDEVACO pour associations membres*

Ce fonds a été constitué par des réserves et des soldes des formations passées. Un règlement d'alimentation et d'utilisation de ce fonds existe.

*w) Fonds Loterie romande*

La FEDEVACO a obtenu de la Loterie romande le 19 juin 2015 un montant de CHF 19'000.00 pour la création d'un nouveau site internet ; montant qui n'a pas encore été utilisé.

**F. FONDS PROPRES**

Les fonds propres sont composés de la réserve générale, des résultats reportés et du résultat de l'exercice. La réserve générale est généralement, lors d'exercice excédentaire, augmentée de 10% du produit d'exploitation.

<sup>1</sup> Voulu par le Conseil du 20.12.2011.

### 3. Produits

#### *x) Contributions pour activités et fonctionnement de la fédération*

Chacun de ces partenaires financiers contribue par un montant spécifique, et séparé du financement de projets, aux activités et au fonctionnement.

#### *y) Produits des contributions sur financements Canton, Communes et Autres*

Les autres partenaires financiers cantonaux, communaux ou privés (Autres) autorisent un prélèvement de 9% sur les montants bruts attribués aux projets pour les frais de gestion et les activités de la FEDEVACO<sup>2</sup>.

#### *z) Produits affectés aux projets*

Les montants sont des financements de projets effectués en 2015, qui concernent principalement des projets 2015, mais également des soldes de projets antérieurs. Ce sont des montants attribués aux projets de terrain ainsi qu'une contribution forfaitaire de 5% que les AM peuvent choisir de verser aux partenaires de terrain pour le projet ou utiliser ici en Suisse pour la gestion du projet.

#### *aa) Fondation Bleu Ciel*

Ce sont les contributions du Fonds de la fondation Bleu Ciel.

### 4. CHARGES

#### *bb) Financements de projets d'information*

L'accord-cadre avec la DDC demande à ce que la FEDEVACO contribue à des projets d'information en Suisse présentés par les AM.

#### **Autres indications**

- *Evénements survenus après la clôture*

Nous n'avons pas connaissance d'autres événements pouvant avoir une incidence sur les comptes annuels 2015.

- *Indemnités versées aux membres des organes dirigeants*

Aucune indemnité n'est versée aux membres du Conseil ou de toute autre instance. Par contre, les frais de déplacement des bénévoles sont remboursés (base plein tarif CFF) sur présentation d'une facture. Un règlement de remboursement des frais en Suisse pour les bénévoles existe.

Seul le président de la Commission technique est mandaté : les termes de référence et financiers sont définis contractuellement. Dans le compte d'exploitation, sous le point B3 Honoraires Commission technique.

- *Bénévolat*

La FEDEVACO a pu compter sur le bénévolat de plus de 30 personnes. Les heures consacrées par ces membres au sein des différentes instances sont estimées équivalentes à presque deux temps plein annuel (près de 4000 heures) et ont été nécessaires au développement des activités de la fédération. Sur une base salariale moyenne du secrétariat en 2015 de CHF 107'590.00/an charges sociales incluses, cela représente CHF 215'180.00.

Au tarif horaire consultant ou expert de CHF 1'000.00 /jour, cela représente environ CHF 500'000.00.

---

<sup>2</sup> Une contribution de 5% sur le montant brut pourra être prélevée par l'association membre.

## Rapport de performance

### ▪ *But de l'organisation*

Voir page 1 de l'annexe aux états financiers.

### ▪ *Organe dirigeant et responsables de la gestion*

La FEDEVACO est une association : son **Assemblée générale** (AG) est constituée des organisations membres (44 au 31.12.2015) qui y ont une voix ; elle se réunit habituellement deux fois par an. Font partie de ses compétences l'approbation du rapport et des comptes annuels, l'adoption des lignes directrices ainsi que l'élection des membres des instances.

Le **Conseil** est l'instance dirigeante de l'ensemble des activités de la FEDEVACO ; elle en porte la responsabilité devant l'Assemblée générale. Elle se compose de 5 à 11 personnes bénévoles, membres ou non des associations membres de la fédération, élues une fois par an par l'Assemblée Générale, pour une durée de deux ans, rééligibles. Les compétences du Conseil sont notamment la décision sur les projets recommandés négativement par la Commission technique, l'approbation du budget annuel, l'octroi de dons non affectés à des projets acceptés par la CT, l'engagement de fonds pour des actions de communication, des démarches auprès des collectivités publiques et organisations privées en vue de financer des projets, l'engagement des membres du secrétariat, l'admission de nouveaux membres.

Au 31 décembre 2015, les 9 membres du Conseil sont:

Pierre Zwahlen Président de la FEDEVACO	Vice-présidente de la FEDEVACO Anne de Montmollin Membre de l'association Primavera et de l'association des artistes pour des enfants
Vice-président de la FEDEVACO Olivier Nordmann Consultant	François Godi Consultant Président de la Commission Technique
Nicolas Gyger Adjoint aux Département de la formation, de la jeunesse et de la culture de l'Etat de Vaud Ancien Président de la FEDEVACO	Bastienne Joerchel Anhorn Membre du comité du Conseil de fondation de SWISSAID Ancienne Présidente de la FEDEVACO
Vincent Guignard Membre de l'association To go to Togo	Vincent Zodogome Membre de l'Association Solidarité avec les Villages du Bénin Ancien Président de la FEDEVACO
Olivier Graz Président de la Commission d'information Membre de l'EPER	

Le **Secrétariat** est composé, au 31 décembre 2015, de 5 personnes salariées (3.70 EPT). Il est renforcé depuis avril 2015 par une stagiaire en information-communication (0.60 EPT) jusqu'en mars 2016. Le secrétariat conduit toutes les activités de la FEDEVACO conformément aux directives et aux décisions de l'Assemblée générale et du Conseil. Il prépare les propositions pour le Conseil et l'Assemblée générale. Il informe les instances et les membres des développements principaux de l'activité de la fédération. Il a entre autre les compétences suivantes : l'élaboration de propositions stratégiques générales, le développement et l'entretien des relations avec les bailleurs, la recherche de fonds publics, la négociation et les suivi des accords-cadres, la préparation du budget et de la comptabilité, les contacts avec les associations membres et les instances.

Emmanuelle Robert  
Secrétaire Générale (80%)

Maxime Gindroz  
Chargé d'information (80%)

Anne Gueye Girardet  
Chargée de capitalisation (60%)

Alexandre Cavin  
Chargé de projets (80%)

Rachel Miaz  
Collaboratrice administrative (70%)

Léa Baeriswyl  
Stagiaire information-communication (60%)  
*Dès le 1<sup>er</sup> avril 2015*

▪ *Liens avec les organisations et les partenaires*

La FEDEVACO compte 44 associations membres qui sont tenues de respecter les textes fondamentaux de la fédération (conditions et procédures d'admission, charte, règlements, etc.). Lorsque un projet est accepté par la Commission technique, un financement peut lui être octroyé. Si tel est le cas, un contrat est signé entre la fédération et l'association membre.

La FEDEVACO compte plus de 40 partenaires institutionnels (Confédération - DDC, canton de Vaud et communes vaudoises).

La FEDEVACO dispose d'un accord-cadre avec la DDC et de deux accord-cadres avec les départements de l'économie et de la santé publique et de l'action sociale de l'Etat de Vaud – y compris le Fonds addictions de lutte contre les toxicomanies (contributions dans le cadre de partenariat où sont spécifiés les attentes et les prestations réciproques ainsi que les montants engagés). Le choix d'accepter tel ou tel projet et donc de le financer, de suivre son exécution est dévolu à la fédération (dép. économie) ou au partenaire financier (dép. santé et action sociale).

Pour les autres départements de l'Etat de Vaud et les communes vaudoises partenaires, ce sont généralement directement eux qui choisissent un projet parmi le portefeuille de projets en recherche de cofinancement. Dans tous les cas, un suivi technique et financier est assuré par la fédération et les informations sont transmises au partenaire.

▪ *Buts fixés, prestations et utilisation des fonds*

Pour en savoir plus sur les objectifs atteints au cours de l'année 2015 pour chacun des objectifs de la FEDEVACO, nous vous prions de vous référer au rapport annuel.